



suresnes . fr

# Le GUIDE SCOLAIRE 2011/2012

de services

le C.E.L.

vos interlocuteurs

les établissements

la vie scolaire

temps périscolaires

les loisirs

modalités pratiques

# Le sommaire



© Thinkstock

le C.E.L.

p.3

vos interlocuteurs

p.4/5

les établissements

p.6/7

la vie scolaire

p.8/9

temps périscolaires

p.10/13

les loisirs

p.14/23

modalités pratiques

p.24/27



## Le contrat éducatif Local Suresnois (C.E.L.)

Les enfants et les jeunes connaissent **3 lieux de vie** qui sont autant de lieux d'éducation dont il faut considérer **les complémentarités** : la famille, l'école, le temps libre. Le temps libre des enfants et des jeunes occupe une place de plus en plus importante dans la vie quotidienne.

Cependant, il peut constituer une **valeur éducative majeure dans le développement de l'enfant**. Au-delà des apprentissages et savoirs acquis à l'école, il est important pour l'enfant de savoir anticiper, formuler des projets individuels ou collectifs, prendre des initiatives, entretenir des relations avec les autres.

**Mieux agir sur ces espaces éducatifs, temps périscolaires et extrascolaires, c'est donc contribuer aussi à la réussite scolaire et éducative des enfants et des jeunes.**

Tels sont les objectifs du Contrat éducatif local de la Ville de Suresnes signé avec l'Etat dès 1999 et depuis, renouvelé chaque année.

Le Contrat éducatif local suresnois est un dispositif :

- **institutionnel**

Il associe les ministères de la Culture et de la Communication, du Logement et de la Ville, de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et de l'Education nationale, la Ville de Suresnes et sa Caisse des écoles,

- **fondamental**

Se enjeux sont la réussite scolaire mais aussi la réussite éducative,

- **large et complexe**

Il cible tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires, les jeunes des collèges, durant les temps périscolaires et extrascolaires,

- **évolutif**

Il est fondé notamment sur la connaissance des besoins, des attentes des enfants et de leur famille et les différents travaux des conseils d'école et des commissions de la Caisse des écoles,

- **bénéficiant d'un large partenariat local**

Il réunit les parents, enseignants, les associations Suresnes animation, Suresnes information jeunesse, Courte échelle, Club Longchamp, Suresnes Sports, le Conseil communal de la jeunesse et la Caisse d'allocations familiales.



Direction de la Communication / Pôle Education Jeunesse

Conception & réalisation : Margarita Mimovic

Imprimerie : Melun Impression - Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2011.

Consultez également le site internet de la ville : [www.suresnes.fr/rubrique\\_jeunesse](http://www.suresnes.fr/rubrique_jeunesse)

### La commune

• Adjoint au Maire délégué à l'Action scolaire et éducative - **Françoise CLAUSE** - 01 41 18 19 67

• Pôle Education / Jeunesse - **Directeur :** Pierre-Olivier PANDOLFI - 01 41 18 15 94

• Service Affaires scolaires  
**Responsable :** Sophie GOURÉVITCH - 01 41 18 15 35

• Service Activités périscolaires  
**Responsable :** Christine MADORÉ - 01 41 18 18 41

• Service Jeunesse / Animation  
**Responsable :** Jean-Baptiste GAUTIER - 01 41 18 18 89  
**Responsable adjoint en charge des centres de loisirs :** Isabelle BENKHELFALLAH - 01 45 06 93 56

• Service Restauration - **Responsable :** Dominique BRUN - 01 41 18 15 20

### L'Education nationale

• Rectorat de Versailles  
**Recteur :** M. BOISSINOT - 01 30 83 44 44  
3, boulevard de Lesseps  
78017 Versailles cedex

• Inspection Académique  
**Inspecteur :** M. ROSSELET - 01 40 97 34 34  
167/177, avenue Joliot-Curie  
92013 Nanterre Cedex

• Inspection de l'Education nationale  
**Inspecteur :** M. RIVALLIN - 01 45 06 06 80  
5/19, rue du Docteur Emile ROUX  
92150 Suresnes

• Centre d'information et d'orientation Courbevoie Puteaux  
**Directrice :** Mme DEFRAIRE - 01 49 03 74 20  
2, cour du Maréchal Leclerc  
92800 Puteaux



© M.Mimovic / Thinkstock

### Le conseil d'école

Il est composé du directeur d'école qui en assure la présidence, des enseignants, d'un représentant de la municipalité, de l'inspecteur de l'Education nationale, du délégué départemental de l'Education nationale, des parents d'élèves élus en nombre égal à celui des classes et du personnel du réseau d'aides spécialisées.

Constitué tous les ans au sein de chaque établissement, le conseil d'école a notamment pour vocation de voter le règlement intérieur, de donner son avis sur le fonctionnement de l'établissement pendant le temps scolaire et sur les activités périscolaires (restaurant scolaire, travaux, classes d'environnement).

Il est réuni deux ou trois fois dans l'année. D'autres personnes, que celles qui le composent, peuvent assister aux séances lorsque des domaines les intéressants sont abordés : médecin, infirmière, animateur, etc.



### Les fédérations de parents d'élèves

• AIPES (Association Indépendante des Parents d'Elèves de Suresnes).

Parc  
**Présidente :** Mme NOYRET  
7, allée de Longchamp  
92150 Suresnes

République  
**Présidente :** Mme HERRISON  
122, rue de la République  
92150 Suresnes

• APEICJ (Association des Parents d'Elèves Indépendante de la Cité-jardins). **Présidente :** Mme BARBOILLE  
10, avenue de l'Abbé Saint-Pierre  
92150 Suresnes

• FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves). **Présidente :** Mme ABITBOL - 13, bd Aristide Briand  
92150 Suresnes

• PEEP (Parents d'Elèves de l'Enseignement Public)  
**Président :** M. PANABIERES  
13, rue du Fécheray - 92150 Suresnes  
[www.peep-suresnes.org](http://www.peep-suresnes.org)

• DESSINE-MOI UNE ECOLE  
**Présidente :** Mme MARQUANT  
77, rue de Verdun (adresse de l'association) - 92150 Suresnes

### Le Conseil communal de la jeunesse

Présidé par le Maire de Suresnes, le Conseil communal de la jeunesse est composé de trois groupes :

• Le Conseil communal des enfants (24 membres) est élu chaque année au sein des écoles élémentaires.

• Le Conseil communal des jeunes (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>) (une vingtaine de membres volontaires) représente des jeunes Suresnois en âge d'être scolarisés au collège. Les inscriptions ont lieu en septembre et octobre auprès du service Jeunesse-Animation ou des services Vie scolaire des collèges.

• Le Conseil des Jeunes Citoyens (15-18 ans) a été créé en 2010. Il rassemble une dizaine de jeunes volontaires qui souhaitent participer à la vie de la cité et s'investir dans des projets.

**Inscriptions et renseignements**  
Service Jeunesse-Animation  
7/9, rue du Mont-Valérien  
Tél. : 01 41 18 18 69

Ces 3 conseils s'expriment sur des sujets concernant la vie locale et participent à la mise en place de projets (bike and run, collecte au profit des restos du cœur, concours jeunes talents pour les collégiens, soirée « disco dance » pour les CMI/CM2, projet solidaire au Maroc pour les jeunes citoyens...).

# Les écoles, Lycées, collèges...



Votre enfant est accueilli dans l'école correspondant au secteur géographique de votre domicile.

## Les écoles maternelles

**INSCRIPTIONS :** Elles s'effectuent du 1<sup>er</sup> février au 29 avril au service Affaires scolaires - 7, rue du Mont-Valérien.

**Documents à fournir :** livret de famille ou acte de naissance, justificatif de domicile et carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations à jour, copie de l'acte de jugement en cas de divorce ou de séparation.

6

**A SAVOIR :** les enfants de moins de trois ans ou 31 décembre de cette année ne sont scolarisés que dans la mesure où, à la rentrée, il reste des places disponibles dans l'école de leur secteur. Ils ne sont en effet pas pris en compte par l'Education nationale pour les décisions d'ouverture de classes.

- **Wilson**  
6, avenue du Président Wilson - Directrice : Mme BONNEAUD - 01 40 99 15 65
- **Edouard Vaillant**  
10, avenue Edouard Vaillant  
Directeur : M. LEBESLE - 01 42 04 00 45
- **Raguidelles**  
19, rue du Docteur Emile Roux  
Directrice : Mme GUILHEM - 01 42 04 07 85
- **République**  
7, rue du Chemin Vert  
Directrice : Mme GRAVOT - 01 47 72 44 47
- **Cité de l'Enfance**  
3, rue Alexandre Darracq  
Directrice : Mme BEAU - 01 41 18 16 97
- **Henri Dunant**  
17, rue du Commandant Rivière  
Directrice : Mme LAPORTE  
01 45 06 46 33

• **Saint-Exupéry**  
77, rue de Verdun  
Directrice : Mme SUBIRANA - 01 41 18 17 90

• **Robert Pontillon**  
6, rue du Capitaine Ferber  
Directrice : Mme HENIN - 01 41 18 19 76

• **Cottages**  
32, rue des Cottages  
Directrice : Mme BAPTISTE - 01 41 18 16 90

• **Mouloudji**  
10/12, rue de Sèvres  
Directrice : Mme RABAUX - 01 41 44 83 86

• **Honoré d'Estienne d'Orves**  
47 rue Carnot  
Directrice : Mme CHANET - 01 41 18 38 70

## Les écoles élémentaires

**INSCRIPTIONS :** Elles s'effectuent tout au long de l'année, au service Affaires scolaires - 7, rue du Mont-Valérien.

**Documents à fournir :** livret de famille ou acte de naissance, justificatif de domicile, copie de l'acte de jugement en cas de divorce ou de séparation, carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations à jour et pour les enfants ayant fréquenté une école hors Suresnes, un certificat de radiation.

- **Vaillant-Jaurès**  
6/8, avenue Edouard Vaillant  
Directeur : M. AURIOL - 01 42 04 20 72
- **Raguidelles**  
5/19, rue du Docteur Emile Roux  
Directrice : Mme VIEN - 01 45 06 65 51

© Thinkstock

• **Parc**  
36, rue du Docteur Magnan  
Directrice : Mme RAIMBAUD-TOURAINÉ - 01 41 18 96 12

• **Jules Ferry**  
12, rue Jules Ferry  
Directrice : Mme ROSE - 01 41 18 19 00

• **Berty Albrecht**  
86, rue Carnot  
Directrice : Mme TOLEDANO  
01 41 18 16 98

• **Robert Pontillon**  
6, rue du Capitaine Ferber  
Directrice : Mme HENIN - 01 41 18 19 76

• **Cottages**  
32, rue des Cottages  
Directeur : M. PERSON - 01 41 18 16 91

• **Mouloudji**  
10/12, rue de Sèvres  
Directrice : Mme RABAUX  
01 41 44 83 86

• **Honoré d'Estienne d'Orves**  
47 rue Carnot  
Directrice : Mme CHANET - 01 41 18 38 70

## Ecole privée (de la petite section maternelle au CM2)

**INSCRIPTIONS :** Elles se font directement auprès de la directrice.

**Saint-Leufroy**  
92/96, rue de la République  
Directrice : Mme TICAUD  
01 45 06 53 58

## Les collèges

Ils sont gérés par le Conseil général des Hauts-de-Seine. Les inscriptions s'effectuent auprès du chef d'établissement.

• **Jean Macé**  
78, rue Carnot  
Principal : Mme JAMBEZ - Principal adjoint : Mme DELLA LONGA - 01 47 72 04 86

• **Emile Zola**  
46, avenue Franklin Roosevelt  
Principal : M. STENEL - Principal adjoint : M. CASTERA - 01 45 06 12 14

• **Henri Sellier**  
7, bd Aristide Briand  
Principal : M. LE MOINE - Principal adjoint : Mme TREMEY - 01 47 72 03 53

• **SEGPA Sellier**  
7, bd Aristide Briand  
Direction : Mme Le FESSANT - 01 47 72 26 60

## Les lycées

Ils sont gérés par le Conseil régional d'Ile-de-France. Les inscriptions s'effectuent auprès du chef d'établissement.

• **Paul Langevin**  
2, rue Payret-Dortail  
Proviseur : Mme AMIEL - Proviseur adjoint : Monsieur LUMAT - 01 47 72 20 13

• **Louis Blériot**  
67, rue de Verdun (Lycée professionnel).  
Proviseur : Mme CEREZA  
Chef de travaux : Monsieur WYRWAS  
01 45 06 21 36

## Etablissement spécialisé

• **Externat Médico-Professionnel**  
70, rue de la Procession  
Directrice : Mme RECAN - 01 45 06 15 09

7

# La Vie scolaire à Suresnes



## Les petits « PLUS » à Suresnes

### Les classes d'environnement

Chaque année, sur la base du volontariat d'enseignants et après validation pédagogique de l'Inspection de l'Education nationale, des classes d'environnement sont organisées par la Ville de Suresnes. Elles permettent de poursuivre les activités scolaires habituelles dans un milieu d'accueil et de vie différent qui constitue un support à l'action éducative.

### Les classes maïtrisiennes

Pour les enfants qui envisagent de participer à la Maîtrise des Hauts-de-Seine, le Conseil général des Hauts-de-Seine, l'Education nationale et la Ville de Suresnes ont ouvert une classe (CMI/CM2) à l'école Vaillant-Jaurès. Les enfants suivent, outre un cursus scolaire classique, une formation musicale approfondie.

Ecole Vaillant-Jaurès - 01 42 04 20 72  
Maîtrise des Hauts-de-Seine  
01 47 72 30 30

### L'enseignement des langues

Tous les enfants de CE1, CE2, CMI et CM2 reçoivent un enseignement d'une langue vivante (anglais ou allemand). Ces cours sont dispensés soit par les enseignants, soit par des intervenants municipaux agréés.

### Les Bibliothèques-centres de documentation (B.C.D.)

Toutes les écoles élémentaires possèdent une B.C.D., dotée d'un fonds d'ouvrages variés permettant la consultation, la documentation et le prêt. Des biblio-



thécaires municipales en assurent la gestion et l'animation en collaboration avec les enseignants.

responsable des B.C.D.  
Agnès RASSIAL - 01 41 18 16 65

### Le Pédibus

Depuis 2004, la démarche Pédibus® fait des adeptes ! Elle permet aux enfants d'effectuer à pied leurs trajets domicile-école en toute sécurité, grâce à un ou plusieurs parents accompagnateurs bénévoles, selon un itinéraire fixe et un planning concerté en fonction de leurs disponibilités. Les objectifs ? Moins de voitures devant les écoles, donc plus de sécurité, moins de pollution, plus d'exercices physiques, moins de stress, etc. Les bénéfices sont nombreux, aussi bien pour les enfants que pour les parents. La bonne humeur et la convivialité sont toujours de la partie ! Aujourd'hui, 4 lignes de Pédibus® sont actives dans 3 quartiers de la ville : Plateau Ouest (groupe scolaire des Raguidelles), Liberté (groupe scolaire des Cottages) et Carnot-Gambetta (école Berty Albrecht). Faites vous aussi un geste écocitoyen au quotidien : rejoignez ou créez une ligne Pédibus® !

Pour toutes précisions, consultez le site internet de la ville : [www.suresnes.fr](http://www.suresnes.fr)  
Service Environnement - 01 41 18 17 31

© Thinkstock / C.Martin



## Les aides spécialisées

### Les Réseaux d'aides spécialisées pour enfants en difficulté (RASED)

Membres de l'Education nationale, ils apportent une aide aux enfants en difficulté pendant le temps scolaire. Deux réseaux existent à Suresnes : à l'école Jules Ferry et à l'école Vaillant-Jaurès.

### Le Centre médico psychopédagogique (C.M.P.P.)

Il reçoit des enfants et des adolescents ayant des difficultés psychologiques et leurs parents.

Directeur médical : Docteur FÉBRINONPIQUET, Directrice administrative et pédagogique : Mme MIDONET-CAPOROSSI - 01 45 06 62 74  
132, b° du M<sup>or</sup> de Lattre de Tassigny  
[cmppsuresnes@yahoo.fr](mailto:cmppsuresnes@yahoo.fr)

### Classe d'intégration scolaire (C.L.I.S.)

Située à l'école élémentaire Jules Ferry, cette classe spécifique accueille des enfants porteurs d'un handicap. Madame SCEAUX, enseignante référente Handicap est à la disposition des familles pour toute question concernant la scolarisation de leur enfant handicapé.  
01 45 06 09 22

### Association SIAM APAJH 92

(Service de l'intégration des aveugles et des malvoyants). SAFEP et SAAAIS de l'Association Fédération des APAJH. Ces services médicaux sociaux ont pour mission d'accompagner l'intégration scolaire et

l'insertion sociale des jeunes malvoyants et aveugles des Hauts-de-Seine de 0 à 20 ans.

Directrice : Madame MILON  
01 41 44 88 10  
14, av. du Général de Gaulle

### L'action sociale scolaire

Deux assistantes sociales scolaires travaillent dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville. Elles interviennent auprès des enfants et des familles confrontés à des difficultés entravant l'épanouissement personnel et scolaire de l'enfant. Elles travaillent en partenariat et facilitent les liens et les échanges entre l'école, la famille, les institutions et les associations.

Vous pouvez les joindre à la Circonscription de la vie sociale  
01 46 97 28 55 - 18, rue des Bourrets

### Le Dispositif de réussite éducative (D.R.E.)

L'objectif de ce dispositif est d'accompagner les enfants présentant des « signes de fragilité » dans leur parcours éducatif en prenant en compte la globalité de leur environnement social et familial par la mise en place d'un parcours individualisé et personnalisé. Ces parcours sont déterminés avec les parents par les acteurs du champ éducatif.

Espace Masaryk - 01 47 72 99 64  
1, place Masaryk

rejoignez ou créez  
une ligne Pédibus® !

# Les temps PÉRISCOLAIRES



avant et après  
L'HEURE DE L'ÉCOLE



© H.Boulet / C.Martin

## Les centres d'accueil maternels

Dans chaque école maternelle, un centre d'accueil est organisé de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 19h, afin d'aider les parents dont les horaires de travail ne correspondent pas aux horaires scolaires. C'est un lieu de vie facilitateur, intégrateur, riche de possibilités.

L'équipe d'animation de chaque centre est composée d'un responsable local, votre interlocuteur privilégié, et d'animateurs qualifiés.

### Pour joindre les responsables :

Henri Dunant - 01 46 97 17 41

République - 01 41 18 03 29

Saint-Exupéry - 01 41 18 17 92

Wilson - 01 47 28 93 83

Robert Pontillon - 01 41 18 18 56

Raguidelles - 01 47 28 43 74

Cottages - 01 41 38 03 99

Vaillant - 01 41 18 19 09

Cité de l'Enfance - 01 41 18 19 13

Mouloudji - 01 41 44 83 85

Honoré d'Estienne d'Orves  
01 41 18 38 72

## Les centres d'accueil élémentaires

Un accueil réservé aux enfants de CP, CE1, CE2 et CMI est organisé le matin dans toutes les écoles élémentaires de 8h à 8h50.

Dans une ambiance calme et sécurisante, les enfants ont la possibilité de lire, de jouer, de discuter entre eux ou peuvent choisir tout simplement de ne rien faire.

Pour les enfants de CM2, une demande de dérogation doit être adressée au : Service Jeunesse / Animation 7/9, rue du Mont-Valérien - pour la fréquentation du centre d'accueil.

## Le temps du repas

Au sein des restaurants scolaires suresnois, le repas doit être un moment éducatif et de détente. C'est pourquoi la Ville de Suresnes a souhaité conserver le service de restauration en régie directe.

### 3 objectifs :

- 1 • **qualité alimentaire** (une nourriture saine, équilibrée et variée, un aliment bio à chaque repas),
- 2 • **qualité du cadre d'accueil** (personnalisation des locaux adaptée à chaque site),
- 3 • **qualité éducative** (proposition de menus thématiques et d'ateliers jeux, B.C.D., etc.).



Le temps postscolaire  
en école élémentaire

## Les ateliers du C.E.L.

Ils permettent aux enfants des écoles élémentaires de s'initier à la pratique d'une activité choisie dans le domaine artistique, sportif ou scientifique, et de leur donner envie de poursuivre cette pratique au sein de structures spécialisées. Des intervenants diplômés, des employés communaux et des enseignants animent ces ateliers proposés sur les 4 jours de la semaine scolaire (à titre d'exemple, arts plastiques, badminton, escalade avec la participation de l'association Suresnes Escalade, théâtre, danse contemporaine, magie, hip-hop, informatique, cuisine, photographie, acrosport etc.).

Une brochure spécifique à ce programme vous sera remise en début d'année scolaire par l'intermédiaire de l'école de votre enfant.

## Les études et l'accueil périscolaire

La municipalité a souhaité maintenir un temps d'études postscolaires et répondre aux projets d'école poursuivant une démarche d'accueil périscolaire.

Ces actions sont animées par des enseignants et des animateurs du centre de loisirs élémentaire.

L'association Courte Echelle propose elle aussi un soutien scolaire  
01 45 06 78 24



Les temps extrascolaires - Les mercredis  
et vacances scolaires

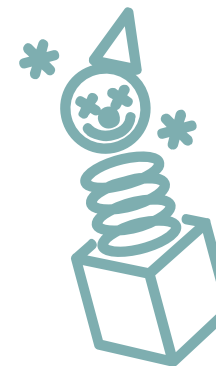
## Les centres de loisirs maternels

Ils accueillent, les mercredis et pendant les vacances scolaires, les enfants scolarisés en maternelle dont les parents travaillent, suivent une formation ou recherchent un emploi.

Ce sont des lieux d'accueil qui respectent les besoins et les rythmes de vie de l'enfant et favorisent le développement de sa créativité, de son autonomie et de sa socialisation, par la pratique d'activités diversifiées.

Vous pouvez joindre les responsables tous les jours de la semaine :

Jacques PIERRUGUES  
01 45 06 93 55  
Secrétariat - 01 45 06 67 96



## contacts

**Centre de loisirs des Landes**  
chemin de la Motte - 01 45 06 67 96  
- Centre de loisirs « les vignes »  
- Centre de loisirs « les mûriers »

**Centre de loisirs Paul Pagès**  
32, rue des Cottages - 01 41 44 75 93  
- Centre de loisirs « les mésanges »  
- Centre de loisirs « les moineaux »

**Centre de loisirs République**  
7, rue du Chemin Vert - 01 41 18 03 29

**Centre de loisirs Wilson**  
6, avenue du Président Wilson  
01 47 28 93 83

**Centre de loisirs Edouard Vaillant**  
10, avenue Edouard Vaillant -  
01 41 18 19 09

# Les temps PÉRISCOLAIRES



© C. Martin



## Où accompagner votre enfant ?

Sauf exception signalée par courrier, votre enfant devra être accompagné **le mercredi entre 7h30 et 8h15** dans l'établissement indiqué ci-après, **ou jusqu'à 9h** directement au centre de loisirs, **et repris dans ce même établissement entre 17h et 19h**. Un service de car se chargera de le conduire dans son centre, le cas échéant.



12

Si votre enfant fréquente l'école	Amenez le à	Il sera conduit
Cottages	Paul Pagès	
Robert Pontillon	Paul Pagès	
Cité de L'Enfance	Cité de L'Enfance	à Paul Pagès
Marcel Mouloudji	République	
République	République	
Honoré d'Estienne d'Orves	Saint-Exupéry	aux Landes
Saint-Exupéry	Saint-Exupéry	aux Landes
Henri Dunant	Henri Dunant	aux Landes
Raguidelles	Edouard Vaillant	
Edouard Vaillant (petite et moyenne sections)	Edouard Vaillant	
Edouard Vaillant (grande Section)	Wilson	
Wilson	Wilson	

Avant chaque période de vacances scolaires, la liste des centres de loisirs ouverts est communiquée aux familles et disponible sur le site internet de la Ville.

## Les séjours vacances

La Ville de Suresnes, par l'intermédiaire de sa Caisse des Ecoles, propose des séjours de vacances pendant les congés scolaires de Noël, de printemps et d'été. Une information est transmise aux familles avant chaque séjour via l'école.

Renseignement : service Jeunesse Animation - 01 41 18 15 56

## Les centres de loisirs élémentaires

Au sein de ces centres, les enfants peuvent s'initier, les mercredis et pendant les congés scolaires, par une pratique ludique, à des activités variées et enrichissantes : modelage, dessin, peinture sur soie, technologie, informatique, jeux, natation et autres sports. Ils bénéficient de nombreuses sorties.

## Joindre les responsables

01 45 06 29 20

## Où accompagner votre enfant ?

Votre enfant devra être accompagné **le mercredi entre 8h et 8h30 dans l'établissement indiqué ci-après, ou jusqu'à 9h directement au centre de loisirs, et repris dans ce même établissement entre 17h30 et 18h** (sauf exception signalée par courrier). Un service de car se chargera de le conduire au centre de loisirs le cas échéant.



13

Si votre enfant fréquente l'école	Amenez le à	Il sera conduit
Jules Ferry	Jules Ferry	aux Landes
Berty Albrecht	Berty Albrecht	aux Landes
Honoré d'Estienne d'Orves	Berty Albrecht	aux Landes
Robert Pontillon	Cottages	aux Landes
Cottages	Cottages	aux Landes
Raguidelles	Vaillant-Jaurès	
Vaillant-Jaurès	Vaillant-Jaurès	
Parc	Parc	
Marcel Mouloudji	Parc	

Avant chaque période de vacances scolaires, la liste des centres de loisirs ouverts est communiquée aux familles et disponible sur le site internet de la Ville.

### Centre de loisirs des Landes Gaston Hénique

6 chemin de la Motte - 01 45 06 29 20  
- Centre de loisirs Les Oliviers  
- Centre de loisirs Les Colombes

### Centre de loisirs du Parc

36, rue du Docteur Magnan  
01 41 18 17 96

### Centre de loisirs Vaillant-Jaurès

6/8, avenue Edouard  
Vaillant - 01 41 18 19 07



contacts

# Temps extra-scolaire Les LOISIRS



Tout au long de l'année des projets d'animation, artistiques, culturelles, sportives sont proposés ainsi que des mini-séjours pendant les vacances de Printemps et de juillet.

**Horaires d'accueil du K'fé Loisirs, K'fé Média, K'fé Muzik Hors vacances scolaires :** mardi, jeudi, vendredi 16h30-18h30, mercredi, samedi 9h30-12h / 13h30-18h. **Vacances scolaires :** lundi au vendredi 9h30-12h / 13h30-18h

© Thinkstock

## ➔ Suresnes animation

Dans le cadre du projet éducatif de la Ville, favorisant l'enrichissement culturel, la mixité sociale, le développement de la citoyenneté et de la solidarité, Suresnes animation met en œuvre un projet pédagogique, d'animations et de loisirs de qualité pour tous les suresnois.

L'association gère 3 centres d'animation de quartier loisirs pour tous ; les Sorbiers, les Chênes, Gambetta, avec un accueil pour les enfants de 6 à 11 ans et de 11 à 17 ans, le cyber espace, le « Zik studio », la ludothèque et deux structures relais (femmes relais Caron, Relais de Sarah).

### Accueil loisir 6/11 ans

Les enfants sont accueillis et encadrés par une équipe d'animateurs diplômés, sur l'un des trois centres d'animation (Sorbiers, Chênes, Gambetta). Ces centres offrent un accueil de loisir de proximité et proposent différents types d'activités à vocations culturelles, sportives, artistiques, de plein air, des sorties...

**Horaires de l'accueil loisir Hors vacances scolaires :** mardi, jeudi, vendredi 16h30-18h30, mercredi 8h30-18h, samedi 9h30-12h / 13h30-18h • **Vacances scolaires :** lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-18h.

### Accueil loisir 11/17 ans, le Pass'ado

Les jeunes de 11/17 ans ont la possibilité de fréquenter les 3 espaces d'accueil ados appelés :

- le K'fé loisirs (Chênes)
- le K'fé Média (Sorbiers)
- le K'fé Zik (Gambetta)

### Cyber Espace

Cet espace tout public propose un accès libre à Internet et aux logiciels de bureautique ainsi qu'un programme d'ateliers d'initiation et une assistance à l'utilisation d'un ordinateur.

### Ludothèque

Cet espace est entièrement dédié aux jeux des tout petits jusqu'aux adultes. Il vous permet d'apprendre, de découvrir, de jouer sur place ou d'emprunter des jeux.

Des créneaux d'ouverture sont réservés aux groupes, aux assistantes maternelles (l'accueil boutchou) et aux familles. Consulter les horaires sur [www.suresnesanimation.net](http://www.suresnesanimation.net)

### Zik Studio

Le Zik Studio est un espace convivial de répétitions et d'accompagnement des groupes de musique suresnois, d'information et d'enseignement autour des musiques actuelles. Il est le résultat d'un partenariat original et enrichissant entre le Conservatoire de Suresnes et Suresnes Animation. Le Zik studio c'est aussi un programme d'événements musicaux sur la



ville permettant aux musiciens de se produire sur scène.

### Séjours et miniséjours

Suresnes animation propose pendant les vacances scolaires d'hiver et d'été des séjours de Vacances et pendant les vacances de printemps et d'été des miniséjours pour les jeunes de 9 à 17 ans. Ces séjours à caractère culturel, sportif, de loisirs et de solidarité se déroulent en France ou à l'étranger.

### Les cours et ateliers

Les cours et ateliers s'adressent à tous les suresnois et se déroulent dans nos 3 centres d'animation. Ils favorisent l'échange, la convivialité et l'apprentissage. Ils sont encadrés par des animateurs techniciens spécialisés qui ont à cœur de transmettre leur savoir. L'approche pédagogique associe les apprentissages techniques et la notion de plaisir. La progression est adaptée aux capacités de chacun.

## contacts

**Les Sorbiers & K'fé média**  
01 45 06 64 51 • 5, allée des Platanes

**Les Chênes & K'fé loisirs**  
01 42 04 75 56 • 5, rue Nougier

**Gambetta & K'fé Zik** 01 42 04 20 96  
27, rue Gambetta

**Cyber esp@ce** 01 47 72 26 63  
1, place Stalingrad

**Zik studio** 01 47 28 92 63  
Square G. Bazin : 28, rue Merlin de Thionville

**Ludothèque** 01 45 06 00 92  
5, allée des Platanes



## Le service DES SPORTS

Chef de service : Patrick DEVEMY

### 50 activités

Proposées par les 64 associations sportives de la Ville.

### Terrains en accès libre

Liste sur le site de la ville, rubrique « sport ».

### Ecole des sports et l'Académie des Activités Aquatiques

Gérées par Suresnes Sport- IMEPS. Découverte et initiation de différentes disciplines sportives pour les enfants de 4 à 12 ans :

- en période scolaire les mercredis et samedis matin,
- durant les vacances scolaires sous forme de stage d'une semaine.

Renseignements et inscriptions :  
Bertrand LE BOUETTÉ  
01 41 18 15 47 ou 06 07 66 15 51



# Temps extra-scolaire Les LOISIRS



## Suresnes Information Jeunesse (SIJ)

3 ESPACES D'ACCUEIL, D'INFORMATION, DE DOCUMENTATION

Deux Points information jeunesse (PIJ) et un Bureau information jeunesse (BIJ) accueillent, gratuitement et sans rendez-vous, tous les publics jeunes et adultes pour toute recherche d'informations et de documentation dans les domaines suivants : métiers, enseignement, jobs, stages, droits, logement, santé, culture, loisirs, vacances, Europe, etc.

Le SIJ, c'est également :

### Un Point Cyb

Espace de création, d'initiation, de découverte informatique



qui propose des ateliers et des stages.  
Sur réservation  
au 01 41 38 29 83

### Un dispositif jobs, stages, petits boulots

Pour guider les jeunes dans leurs recherches, la consultation d'annonces, la rédaction de CV et de lettres de motivation.

### « Actif Jeunes »

Dispositif pour aider les jeunes de 14 à 25 ans à construire leur projet à vocation sociale, humanitaire ou de solidarité.

### Deux services

#### « Relais baby-sitting » et « Relais services aux particuliers »

Pour mettre en relation des particuliers et des jeunes. Annonces, information et documentation au BIJ (près du centre ville).

### Des événements et actions

Toute l'année le SIJ anime l'information en organisant des événements gratuits : rencontres, forums, concours, formations, débats, informations collectives, etc.

### Un site Internet

Pour retrouver toute l'actualité du SIJ, des fiches pratiques à télécharger, des liens utiles et des infos pratiques : [www.sij.asso.fr](http://www.sij.asso.fr)

© DR / Thinkstock / C. Daumerie



## Le conservatoire municipal de musique, de danse et d'art dramatique

Établissement d'enseignement spécialisé dans les différentes disciplines de la musique, de la danse et de l'art dramatique ; reconnu à rayonnement communal par le Ministère de la Culture-Direction générale de la création artistique.

Directeur : Bruno GARLEU

### Missions

- favoriser l'éveil des plus petits à la musique et à la danse (à partir de 6 ans)
- proposer l'enseignement d'une pratique musicale, chorégraphique ou d'art dramatique aux jeunes et aux adultes en permettant l'éclosion de futurs professionnels ou d'amateurs actifs, éclairés et enthousiastes
- favoriser la rencontre des musiciens, danseurs et acteurs Suresnois déjà formés en mettant à leur disposition les moyens d'exercer leurs pratiques artistiques.

### Disciplines enseignées

- 28 disciplines individuelles : alto, art Dramatique, batterie, chant lyrique, chant variétés, clarinette, contrebasse, cor, danse classique, danse moderne, éveil musical, formation musicale, flûte à bec, flûte traversière, guitare, harpe, hautbois, m.a.o. (musique assistée par ordinateur), orgue, piano, piano variétés, piano jazz, percussions, saxophone, synthétiseur, trompette, violon, violoncelle.
- 11 pratiques collectives : big-band, chorale adultes, ensemble de flûtes, ensemble de guitares, ensemble de percussions, ensemble à vents 1<sup>er</sup> cycle, ensemble de violons, orchestre d'harmonie, orchestre à cordes 1<sup>er</sup> cycle, orchestre symphonique, troupe de théâtre.

## contacts

PIJ Caron - 01 47 72 28 07  
27 ter, rue Albert Caron  
[pjicaron@sij.asso.fr](mailto:pjicaron@sij.asso.fr)

Point Cyb - 01 41 38 29 83  
27 ter, rue Albert Caron  
[pointcyb@sij.asso.fr](mailto:pointcyb@sij.asso.fr)

PIJ Payret - 01 45 06 41 38  
13, rue Payret-Dortail  
[pjipayret@sij.asso.fr](mailto:pjipayret@sij.asso.fr)

BIJ Passerelle des Arts  
01 47 72 35 73  
9, av. du G<sup>al</sup> de Gaulle  
[bjj@sij.asso.fr](mailto:bjj@sij.asso.fr)

Directeur : Gaël CAYLA  
01 47 72 28 07  
[sij@sij.asso.fr](mailto:sij@sij.asso.fr)

Renseignements :  
[www.sij.asso.fr](http://www.sij.asso.fr)

1, place du  
Puits d'Amour  
Tél. 01 47 72 58 61  
Fax : 01 47 18 37 75  
[conservatoire@ville-suresnes.fr](mailto:conservatoire@ville-suresnes.fr)

# Temps extra-scolaire Les LOISIRS



Le musée d'HISTOIRE URBAINE  
et sociale DE SURESNES  
**MUS**

« Suresnes à travers le Mont-Valérien »  
Jusqu'au 3 mars 2012

Après « Promenades suresnoises », le musée organise une exposition sur les liens entre Suresnes et le Mont-Valérien.

Point culminant de 162 mètres, le Mont-Valérien a eu un impact important sur l'histoire de la ville. C'est à ses pieds que le village s'est établi et sur ses pentes que les vignes ont poussé puis ont été remplacées au fil des temps par des constructions privées et collectives.

Le Mont-Valérien a aussi attiré communautés religieuses et ermites, il a été l'objet d'un pèlerinage du 15<sup>e</sup> siècle au milieu du 19<sup>e</sup> siècle et a ensuite accueilli l'une des 16 forteresses militaires chargées de défendre Paris. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, il a été le site d'exécution de nombreux résistants et otages, devenant ainsi un lieu de mémoire nationale.

Enfin, en tant que point culminant de la région parisienne, il a été le lieu de nombreuses expériences scientifiques, telle que la mesure de la vitesse de la lumière.

L'exposition vous propose de découvrir ces différentes thématiques à travers objets, photographies, gravures, peintures et film.

## Animations

Le choix et la date des ateliers comme des circuits guidés sont à déterminer avec le service des publics. Une progression pédagogique est possible en réservant

plusieurs ateliers et/ou circuits guidés. Durée des animations : 1h à 2h maximum selon le niveau des élèves, leur motivation, les programmes scolaires, la météo, etc.

## 6 ateliers pour découvrir l'exposition en s'amusant

- « À l'assaut ! »
- « Un signal, des signaux »
- « Plaques de rues »
- « Au temps de Guillemette Faussart, femme ermite »
- « Lire la ville »
- « Affaire Dreyfus... à Suresnes aussi »

## 2 visites commentées de l'exposition

- la visite commentée par un guide du musée
- la visite « papier crayon », orale avec guide et un questionnaire jeu

## 2 visites couplées

- visite commentée de l'exposition du musée, puis visite commentée du Mont-Valérien haut lieu de la mémoire nationale
- visite commentée de l'exposition du musée, puis visite commentée de la forteresse où est stationné aujourd'hui le 8<sup>e</sup> régiment de transmissions

## 3 Circuits dans la ville

- Bords de Seine, découverte du patrimoine fluvial et vivant
- Quartier Oasis, architecture et urba-

© DR / C. Daumerie / M. Mimovic / Thinkstock



## L'école D'ARTS PLASTIQUES

Directeur : Jean-Luc DEGONDE  
Passerelle des Arts - 01 41 18 18 73  
9, avenue du Général de Gaulle

Club Gavroche  
27 rue Albert Caron

Club des Très Bourgeois  
30 rue de la Liberté

• Cours de survol des techniques d'arts plastiques, peinture, modelage, et dessin pour les enfants de 4 à 11 ans.

• Peinture, modelage, dessin, photo numérique, vidéo et design pour les adolescents.

• Dessin, modelage, céramique, arts graphiques, peinture, initiation au moulage statuaire et histoire de l'art pour les adultes.



## GALERIE DU MUS

1, Esplanade des Courtieux  
Centre ville de Suresnes

Attention : capacité d'accueil réduite.  
Un seul groupe classe à la fois.

## contacts

MUS - Service des publics  
01 41 18 18 75 ou 01 41 18 15 07  
Av. du G<sup>al</sup> de Gaulle  
92151 SURESNES cedex

Fax : 01 41 18 16 76

mchaudiere@ville-suresnes.fr  
sporientier@ville-suresnes.fr  
cbergoend@ville-suresnes.fr

Journal du musée disponible à la galerie du musée, à la Mairie et sur simple demande.  
Retrouvez plus d'information sur le Musée sur [suresnes.fr](http://suresnes.fr)

# Temps extra-scolaire Les LOISIRS

## → La médiathèque

### Les collections

l'accès aux bibliothèques et la consultation sur place des documents sont gratuits pour tous.

A la médiathèque vous trouverez tous les supports actuels : livres, revues, partitions, disques compacts, CD Roms, DVD, etc.

### L'inscription

Si vous souhaitez emprunter des documents, l'inscription se fait sur place, à l'accueil. Elle est valable un an. Votre carte d'abonné est valable sur tout le réseau. Elle vous permet d'emprunter 16 documents à la fois avec au maximum : 8 livres, 8 revues, 8 bandes dessinées, 8 livres audio, 5 disques, 5 partitions, 5 CD Rom, 5 DVD.

Durée du prêt : 7 jours pour les DVD, 21 jours pour tous les autres supports. Vous pouvez demander une prolongation de 10 jours, avant l'échéance du prêt.

### Les animations

#### Pour la jeunesse

- un samedi matin par mois pour les 0-3 ans, « mots et marmots » : un moment partagé autour de comptines chantées ou lues, de lecture d'albums, de temps d'échange.
- les mardis et mercredis pour les enfants de 3 à 10 ans (hors temps

scolaire) : conteurs, musiciens, ateliers scientifiques, ateliers du musée ou projections de films sont proposés au jeune public.

- ateliers spécifiques dans le cadre de manifestations thématiques.

#### Pour les plus grands

- ateliers spécifiques (rencontres / débats, expositions, concerts / conférences, projections, etc.), dans le cadre de manifestations thématiques et de temps forts consacrés à la littérature, à la musique, au cinéma ou aux sciences,
- les «samedis du cinématographe» : projections commentées de films du patrimoine ou de films documentaires, projections en audiovison pour personnes malvoyantes, en partenariat avec l'association Cécile Sala,
- les «samedis musicaux» : rencontres musicales autour d'un instrument ou d'un compositeur, en partenariat avec le Conservatoire de musique de danse et d'art dramatique,
- les «samedis théâtre» : en partenariat avec le théâtre, rencontres avec comédiens ou metteurs en scène sur des spectacles en lien avec les collections de la médiathèque
- les «mardis de l'histoire de l'art», en partenariat avec l'Ecole d'arts plastiques.



© F.Legrrix / C.Daumerie / Thinkstock



## → Le cinéma Le capitole

Complexe cinématographique de centre ville de 4 salles climatisées et accessibles aux personnes à mobilité réduite, le Capitole est équipé en partie de projecteurs numériques et il accepte les cartes Gaumont et UGC.

Il propose chaque semaine un film en direction des jeunes spectateurs. Ces films sont programmés à raison de 2 séances au minimum. Ils sont présentés sous forme d'un programme trimestriel disponible au cinéma et envoyé aux écoles, centres de loisirs et autres partenaires. Ce programme est également disponible sur le site de la Ville ([www.suresnes.fr](http://www.suresnes.fr)).

### «Ciné-Goûter»

Opération mise en place par le Conseil Général et les exploitants de cinéma des Hauts-de-Seine, qui a lieu dans 26 cinémas du département. «Ciné-Goûter» propose aux enfants de découvrir, à un tarif préférentiel, des films de qualité, choisis spécialement pour eux. Ces films font l'objet d'une animation en salle (présentation, discussion) et sont suivis d'un débat et d'un goûter.

### Pour les enseignants et leurs élèves, au choix :

visites-découvertes, classes cinéma, classes musicales ou classes à projet.

### Horaires Médiathèque

mardi, jeudi, vendredi : 12h30 - 19h  
mercredi, samedi : 10h30 - 18h30  
dimanche : 14h-18h (d'octobre à avril hors vacances scolaires de Noël et jours fériés). fermée le lundi

### Sorbières

mardi : 16h-19h • mercredi et samedi : 10h-12h et 14h-18h30

## contacts

5, rue Ledru-Rollin  
renseignement et programme :  
boîte vocale - 01 41 18 16 69  
[mediatheque@ville-suresnes.fr](mailto:mediatheque@ville-suresnes.fr)

Directeur : Julien PAUTHE

Bibliothèque de quartier :  
les Sorbières - 01 45 06 19 87  
5, allée des Platanes

## contacts

3, rue Ledru Rollin

Répondeur programmes :  
08 36 68 22 74 (0,34 euros /minute)  
Téléphone administration et  
réservation groupe : 01 47 72 42 42

Programmation et direction :  
Claudine CORNILLAT  
Programmation jeune public et  
assistant : Eric JOLIVALT

Programme à l'accueil de la médiathèque et des bibliothèques de quartiers ou sur le site internet :

[www.mediatheque-suresnes.fr](http://www.mediatheque-suresnes.fr)

# Temps extra-scolaire Les LOISIRS



## → Le théâtre de Suresnes Jean Vilar

Lieu d'accueil mais aussi de création, le théâtre de Suresnes Jean Vilar offre une programmation ouverte sur le monde et les différentes formes d'expression artistique (théâtre, musique, cirque et danse), tout public et jeune public, en temps scolaire et également hors temps scolaire.

22

Sont proposées, sur réservation, des visites des coulisses, des répétitions publiques, des rencontres avec les artistes.

Le théâtre de Suresnes Jean Vilar est partenaire :

- du Conseil général dans le cadre du dispositif « Jeux de scènes » et « Pass 92 » à destination des collégiens,
- de l'Inspection académique et du Conseil général dans le cadre du dispositif « Traverses 92 » : rencontre de l'école, des arts, de la culture et du territoire.

Programme à l'accueil du théâtre ou sur le site : [www.theatre-suresnes.fr](http://www.theatre-suresnes.fr)



## contacts

16, place Stalingrad  
01 41 18 85 85

Directeur : Olivier MEYER  
Responsable des Relations  
Publiques : Nabila TIGANE

Pour les spectacles à destination  
du jeune public Renseignements  
et réservations auprès de Marie-  
Anne BENVENISTE au 01 41 18 85 89  
ou  
[accueil@theatre-suresnes.fr](mailto:accueil@theatre-suresnes.fr)

© C. Marin / C. Daumeire / Thinkstock



## → Le service de La vie associative

Le service de la Vie associative a pour mission essentielle de créer un réseau d'informations et de rencontres au service des associations et du public suresnois. La ville abrite un riche tissu associatif, plus de 600 associations sont répertoriées.

### Principales actions

- Fédérer les informations sur les associations avec tous les services concernés.
- Faciliter les relations entre les associations, la ville et le public.
- Organiser le Forum des associations (3000 visiteurs en 2010).
- Faciliter le fonctionnement courant des associations.
- Assurer la gestion des demandes de subventions municipales et départementales.

## contacts

6, allée des Maraîchers  
01 41 18 19 42

• Prêt de salles : assurer la location et le prêt de salles municipales ainsi que le suivi des occupations permanentes de locaux par les associations.

• Tournages de films : gérer les demandes en coordonnant les actions des différents services concernés.

### Village Vacances de Lamoura

Assurer la gestion des réservations, la gestion administrative et financière.

Forum des associations  
samedi 10 septembre 2011  
Centre de loisirs des Landes

23

# Les modalités PRATIQUES

nouveau

## Les inscriptions

### Centres d'accueil maternels et centres d'accueil élémentaires

Inscriptions directement auprès des animateurs présents dans chaque école.

L'accès est réservé en priorité : aux enfants dont les parents travaillent, poursuivent une formation ou recherchent un emploi, et aux familles ayant au moins 3 enfants à charge et dont un responsable légal peut justifier d'une activité professionnelle.

### Etudes et activités du Contrat éducatif local

Inscriptions dès la rentrée scolaire et directement auprès du directeur de l'école.

### Restaurant scolaire

Les demandes d'inscription s'effectuent uniquement auprès du service Activités périscolaires de la mairie.

Un document d'information est adressé en ce sens aux familles dans le courant du mois de juin. Ce document présente les conditions et les modalités d'inscription à ce service.

\* Portail famille de la Ville :  
www.suresnes.fr rubrique Outils :  
Compte famille

A partir des vacances d'été 2011, une inscription est indispensable pour fréquenter un centre de loisirs municipal. Les inscriptions se font par Internet, via le Portail familles de la Ville\*.

## Les règles D'INSCRIPTION en centre de Loisirs

→ La réservation se fait à la journée : toute journée réservée est due.

→ le nombre de places par centre est limité, en fonction de la capacité d'accueil. L'agenda de réservation ne sera pas accessible dès lors qu'il n'y aura plus de place disponible le jour souhaité.

→ Pour les mercredis :

- L'agenda est ouvert toute l'année scolaire à partir du 15 juillet.
- L'inscription est possible jusqu'au lundi soir minuit précédant le mercredi souhaité.
- Aucune annulation n'est possible.

→ Pour les vacances scolaires :

- L'agenda est ouvert à la rentrée des vacances précédentes.
- L'inscription est possible jusqu'à deux semaines avant le premier jour des vacances.
- Des modifications sont possibles avant la clôture des inscriptions (en cliquant sur le lien « modifier l'inscription de mes enfants en centre de loisirs vacances »)

## La facturation

Toutes les activités sont facturées mensuellement en fonction du quotient familial :

- les activités du Contrat éducatif local sont facturées à la séance,
- les études sont facturées au forfait quel que soit le nombre de jours de fréquentation,
- les activités centre d'accueil du matin et du soir sont facturées au forfait quel que soit le nombre de jours de fréquentation.

La fréquentation exceptionnelle est fixée à 33% du forfait mensuel. Le forfait complet s'applique à compter de la troisième fréquentation au cours du même mois.

• les fréquentations en centres de loisirs (mercredis et vacances scolaires) sont facturées à la journée. Le tarif englobe l'animation et le repas.

• la restauration scolaire est facturée selon le forfait choisi : un, deux, trois ou quatre jours fixes par semaine. En cas de nécessité, une fréquentation exceptionnelle et ponctuelle peut être autorisée par le directeur d'école, facturée au tarif fréquentation exceptionnelle. Pour les enfants autorisés à apporter leur propre repas, une tarification spécifique est appliquée.

### Rappel

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, les tarifs des activités périscolaires et les niveaux de participation financière des familles sont applicables sur l'année civile. Si votre enfant est scolarisé pour la première fois cette année dans une école publique suresnoise, vous devez transmettre les documents nécessaires à l'établis-

sement de votre quotient familial pour l'année 2011 au Service activités périscolaires, avant le 16 septembre 2011 (voir dossier d'information plus complet adressé aux familles en août).

Si vous souhaitez de plus amples informations sur le mode de calcul, vous pouvez vous présenter au service Activités périscolaires avec votre avis d'imposition 2010, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (17h le vendredi).

## Le règlement

### Par prélèvement automatique

Pour le règlement des factures concernant les prestations périscolaires (restauration, études, centres d'accueil, centres de loisirs, ateliers du Contrat éducatif local).

Pour en bénéficier, il vous suffit de remplir le **formulaire\*** « Demande de prélèvement » qui vous a été adressé, accompagné d'un relevé d'identité bancaire.

### Par carte bancaire

Via internet en vous connectant sur le site de la Ville (www.suresnes.fr) et utiliser le code de première connexion qui vous a été adressé par courrier.

**Important :** nous appelons votre attention sur les délais impartis indiqués sur chaque facture pour formuler toute observation relative aux montants facturés pour l'ensemble des prestations périscolaires. Aucune modification rétroactive ne pourra être consentie.

Service des Activités périscolaires  
Centre administratif de Suresnes  
7/9, rue du Mont-Valérien  
92 151 Suresnes Cedex

\* Document également disponible sur le portail familles de la Ville et à l'accueil du service Activités périscolaires.



## → La Caisse Des écoles

C'est un établissement public administratif communal. La Ville de Suresnes lui a confié la gestion éducative des restaurants scolaires, des accueils de loisirs, des centres d'accueil, des classes d'environnement, des centres de vacances et des chèques d'aide à la rentrée scolaire. Son conseil d'administration est présidé par le Maire et se compose de conseillers municipaux, de l'inspecteur de l'Education nationale, d'un délégué du préfet, du Trésorier principal de Suresnes et de représentants élus de ses adhérents.

26

Chacun peut adhérer à la Caisse des écoles, en versant une cotisation minimale de 4 euros (cf. bulletin ci-contre).

L'adhésion prise avant le 31 décembre 2011 permet de participer à l'assemblée générale de 2012 et de recevoir le bulletin d'informations trimestriel «Promenons-nous!».

## → BULLETIN D'ADHÉSION

à La Caisse Des écoles

NB : remplir un formulaire par adhérent. La demande d'adhésion peut également être établie sur papier libre en mentionnant les renseignements indiqués ci-dessous.

**A renvoyer avant le 31/12/2011**  
accompagné du règlement à :

Mairie de Suresnes  
Service Activités périscolaires  
2, rue Carnot - 92151 Suresnes Cedex

Les modalités pratiques

27

## → BULLETIN D'ADHÉSION

à La Caisse Des écoles

Je soussigné(e) (nom, prénom)

domicilié(e)

sollicite

mon adhésion ou  
 le renouvellement de mon adhésion  
à La Caisse des Ecoles de Suresnes  
pour l'année 2012.

Je verse la somme de

4 euros ou ..... euros  
par  chèque bancaire à l'ordre du Trésor  
public

ou  en espèces

Fait à .....

le .....

signature



**A renvoyer avant le 31/12/2011**  
accompagné du règlement à :

Mairie de Suresnes  
Service Activités périscolaires  
2, rue Carnot - 92151 Suresnes Cedex

# caLENDRIER des vacances 2011/2012

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours

**Rentrée scolaire des élèves**  
lundi 5 septembre 2011

---

**Toussaint**  
samedi 22 octobre 2011 > jeudi 3 novembre 2011

---

**Noël**  
samedi 17 décembre 2011 > mardi 3 janvier 2012

---

**Hiver**  
samedi 18 février 2012 > lundi 5 mars 2012

---

**Printemps**  
samedi 14 avril 2012 > lundi 30 avril 2012

---

**Été**  
jeudi 5 juillet 2012 > mardi 4 septembre 2012